



Inf'Oderen

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE - NOVEMBRE 2010

Après les travaux de sécurisation du Maerelberg, ce printemps, notre village a retrouvé une certaine sérénité, sans pour autant s'endormir.

Les travaux de viabilité sont terminés depuis cet été au niveau du lotissement des « Durrenbachmatten », et déjà les premières fondations des maisons sortent de terre. La principale rue de ce quartier se dénommera « rue Katzensteg » reprenant le nom des rochers surplombant le Hensbach. Prochainement des parcelles seront mises en vente ; renseignements en Mairie.

Les travaux de réhabilitation de l'Hôpital Saint Vincent avancent bon train et un premier « transfert » aura lieu le 8 novembre prochain, ainsi les résidents pourront profiter d'un meilleur confort de vie. La seconde phase concernera plus particulièrement la partie Ouest du bâtiment Les Cascades, avec en l'occurrence les cuisines qui seront provisoirement installées dans le parc.

Le fleurissement de notre village fait régulièrement l'objet de félicitations et d'encouragements ; « La boule » était particulièrement bien fleurie. Ces résultats sont le fruit du travail constant d'arrosage et de nettoyage des fleurs par nos jeunes durant les vacances, mais aussi de nos ouvriers communaux, et en particulier Daniel Gully qui est le responsable « fleurs et espaces verts ». Bravo pour le résultat.

Une table panoramique a été installée sur le circuit du sentier des tilleuls, une petite promenade dans le secteur vous permettra de la découvrir et par la même occasion de vérifier vos connaissances quant aux noms des massifs du versant Ouest de notre haute vallée.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions alors qu'ailleurs certaines classes sont fermées, mettant en péril l'avenir même de certains villages. Seule ombre au tableau : la suppression du poste d'EVS (Emploi d'aide à la vie scolaire) à compter du 28 septembre... le Conseil Municipal réfléchit sur le sujet.

La révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) est à présent bien engagée ; le Conseil Municipal d'Oderen s'implique avec sérieux dans l'élaboration du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) ; d'ici peu de temps, vous pourrez consulter le site de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et suivre les réflexions en cours.

Un registre est d'ores et déjà mis à disposition en Mairie pour recevoir vos remarques et vos observations. N'hésitez pas à m'interpeller ou Armand Weiss, l'Adjoint chargé de ce dossier.

La cérémonie du 11 novembre aura lieu le jeudi 11 novembre à partir de 9h15 sur la place Corps Francs Pommies. Cette année, nous aurons le plaisir d'honorer nos anciens combattants. Vous êtes tous invités à fêter à cette occasion le 66^e anniversaire de notre libération.

Profitez encore largement de cette fin de saison et dès à présent je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2011.

Votre Maire,
Francis ALLONAS

SOMMAIRE

- P. 1** Le mot du maire
- P. 2 et 3** Le conseil municipal en bref
- P. 3** Le point sur les travaux
- P. 4** La soirée tricolore
Quelques nouvelles de Nuaillé d'Aunis
- P. 5** Sortie forêt
- P. 6** Le Conseil Municipal des Jeunes
- P. 7** Hommage à Jean Weiss
Le Souvenir Français
- P. 8 et 9** Pass mobilité
Infos écocitoyenneté et Gestion des déchets
- P. 10** Don du sang
Société : nouvelles cartes de paiement
- P. 11** Balsamine de l'Himalaya
Recette de Nanou
- P. 12** Mots croisés
- P. 13** Concours de dessin
- P. 14** Programme d'animation de la résidence St Nicolas
- P. 15** Agenda manifestations à venir
- P. 16** Permanences des Pharmacies de garde

Le conseil municipal en bref

SÉANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2010

Le Conseil Municipal,

• **décide** d'accepter les projets prévisionnels des travaux de voirie et réseaux divers dans la rue Saint-Nicolas concernant la mise en souterrain des réseaux secs ainsi que la réfection du réseau d'eaux pluviales et des enrobés. Les montants estimatifs sont les suivants :

- enfouissement du réseau électrique basse tension : 160 612.04 € TTC ;
- enfouissement du réseau télécom : 33 879.09 € TTC ;
- enfouissement de l'éclairage public : 50 232.00 € TTC ;
- réseau eaux pluviales et enrobés : 105 292.25 € TTC.

• **solicite** les subventions dont sont susceptibles de bénéficier ces travaux, dont le montant total prévisionnel s'élève à 350 015.38 € TTC, auprès du Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin, du Conseil Général du Haut-Rhin, de l'Etat, de France Télécom et de ErDF.

• **précise** toutefois que l'acceptation de ces travaux reste à ce jour provisoire. Les suites réservées aux demandes de subventions permettront d'inscrire tout ou partie de ce projet au budget 2011 et/ou 2012 selon le coût des travaux restant à la charge de la Commune et en fonction des crédits disponibles.

• **décide** d'adhérer à la Charte Natura 2000 pour les propriétés communales incluses dans le périmètre du site.

• **solicite** l'exonération de la taxe foncière sur le non bâti concernant les terrains pour lesquels la Commune a adhéré à la Charte Natura 2000.

• **demande**, avant tout lancement définitif du projet de travaux de rénovation du temple protestant, situé à Fellingring, que soit recherchée la possibilité de mise en place d'un système tel que le simultaneum, qui consistait en l'utilisation commune gratuite d'un édifice religieux par différents cultes de la paroisse. Les édifices du culte catholique peuvent ainsi être utilisés par la communauté protestante dans le cadre aujourd'hui de mises à dispositions occasionnelles.

• **accepte**, si la mise en place de ce système n'aboutit pas, de participer aux travaux de rénovation du temple, à hauteur de 9 900.11 €, soit 9,9 % des 100 000 € sollicités auprès des communes du canton au prorata de la population (coût total des travaux : 381 384.79 € TTC).

• **décide** de demander au maire d'engager la procédure de déclaration des parcelles suivantes en état d'abandon manifeste :

- Section N° 2 parcelle n° 103, d'une superficie de 1,79 are ;
- Section N° 1 parcelle n° 167, d'une superficie de 4,83 ares.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2010

Cette séance a été convoquée spécialement afin de réagir au projet de grille horaire du futur tram-train TER Mulhouse - Kruth.

Le Conseil Municipal,

Considérant que le projet de grille horaire porte atteinte de manière évidente à la desserte des communes d'Oderen et Fellingring en raison du nombre de lignes qui ne s'arrêteraient pas

en gare de ces deux communes ;

Après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité :

• **décide** de voter la motion suivante concernant le projet de grille horaire du tram-train TER « Mulhouse - Kruth » :

« Le Conseil Municipal de la commune d'Oderen, réuni en séance extraordinaire le jeudi 15 juillet 2010, manifeste sa vive inquiétude et réproouve fermement les projets d'horaires des trains TER en circulation à partir du 12 décembre 2010 sur la ligne Mulhouse - Kruth. En effet, lors de la dernière réunion du Comité de ligne du 9 juillet 2010 à Vieux-Thann, plusieurs projets d'horaires ont été présentés aux élus et membres du comité de pilotage. Certaines incohérences ont été relevées lors de cette réunion, et les représentants de la Région Alsace, de la SNCF et de RFF (Réseau ferré de France) ont promis d'y apporter les corrections possibles.

Cependant, après une lecture plus détaillée, et plus particulièrement concernant les arrêts à Oderen en semaine, il s'avère que 7 lignes montantes (sens Mulhouse - Kruth) sur 18 ne s'arrêtent ni à Fellingring ni à Oderen !! En outre, dans le sens Kruth - Mulhouse, 1 ligne ne marque pas l'arrêt en gares d'Oderen et de Fellingring, et on note en outre un passage « haut le pied » (sans voyageur) depuis la gare de Kruth.

Bien que consciente des difficultés rencontrées pour l'élaboration de ces grilles horaires, la Commune d'Oderen ne peut les accepter ; l'arrivée du Tram Train à Thann, ainsi que la création de trois nouvelles gares (Vieux-Thann, Thann centre et Ranspach) correspondraient à une régression pour Oderen et Fellingring !! Autant arrêter immédiatement le TER à Wesserling !!

Le projet Tram Train (1^{ère} phase) nous annonçait une augmentation des cadencements, et des arrêts supplémentaires sur l'ensemble des gares existantes. Or, pour Oderen et Fellingring c'est une marche en arrière qui se produit !! Les habitants de ces deux villages ne sont pas logés à la même enseigne que l'intégralité des autres communes de la ligne !!! ... Rien ne justifie une telle politique de deux poids deux mesures au détriment de deux des communes au demeurant les plus peuplées du canton de Saint-Amarin !

Le potentiel non négligeable de l'hôpital Saint-Vincent avec 126 emplois et tous ses visiteurs, n'est pas pris en considération !!!! Les étudiants (Lycée Scheurer-Kestner) au départ de Vieux-Thann seraient pénalisés au point de perdre 40 minutes par rapport à leurs camarades ...

Lors des réunions de préparation SCOT et PLU, les cabinets d'études prônent l'usage du Tram Train et du TER qui favoriserait un « développement » démographique et économique des communes riveraines de la ligne Mulhouse - Kruth. Nous y adhérons évidemment, mais encore faut-il que les promesses soient par ailleurs tenues et qu'il y ait des arrêts réguliers !

Le Conseil Municipal d'Oderen demande avec insistance aux décideurs et élus de la Région Alsace, de la SNCF et de RFF de revoir ce projet de grilles horaires afin de répondre à l'attente et aux besoins des usagers de la Haute vallée de la Thur. Oderen et Fellingring ne sont pas des communes fantômes !!!

En revanche, nous sommes heureux d'apprendre que les travaux de mise en place de rails soudés ont été programmés pour l'été 2011. »

• **décide** de transmettre immédiatement cette motion à Monsieur le Président du Conseil Régional d'Alsace, à la SNCF, à RFF, à Monsieur le Député ainsi qu'à tous les élus et décideurs locaux dans le but d'obtenir la révision de ce projet de grille horaire afin que la ligne Mulhouse - Kruth assure la desserte des communes d'Oderen et Fellingring de manière égale à celle de l'ensemble des autres communes situées sur cette ligne.

SÉANCE ORDINAIRE DU 09 SEPTEMBRE 2010

Le Conseil Municipal,

- **accepte** de participer aux frais de scolarisation des enfants résidant à Oderen lorsque ces derniers sont scolarisés à l'extérieur de la commune, dans les cas déterminés comme obligatoires par la réglementation, et pour toute la durée du mandat.
- **accepte** le chèque de remboursement d'EDF pour un montant de 21.53 €, concernant un solde créditeur suite à la résiliation du service Dialège.
- **approuve** les différents rapports annuels de l'année 2009 concernant les compétences exercées par la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin : rapport d'activités, rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau, rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement, rapport sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets.

En raison du volume extrêmement important de ces rapports, ces derniers ne peuvent être résumés dans ces pages mais restent librement consultables en intégralité en mairie par toutes les personnes intéressées.

- **émet** un avis favorable au projet de SCoT Colmar - Rhin - Vosges arrêté par le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le SCoT Colmar - Rhin - Vosges par délibération en date du 30 juin 2010.
- **attribue** une subvention d'un montant de 210 € à Delta Revie Haut-Rhin concernant les abonnements au téléalarme à Oderen, à raison de 10 € / abonné, comme les années précédentes.
- **décide** d'attribuer à la rue du lotissement réalisé par l'AFua des Durrenbachmatten le nom de « rue Katzensteg ».
- **autorise** Monsieur le Maire à signer avec la société Paritel Télécom le contrat d'équipement et d'abonnement concernant l'installation téléphonique de la mairie (incluant la liaison directe avec les écoles), pour un montant de 172,00 € HT / mois, soit 205,71 € TTC / mois.
- **décide**, en raison de la période du brame des cerfs et en concertation avec l'Office National des Forêts et les chasseurs, d'interdire la circulation des véhicules sur les chemins forestiers et de traîne de la rive gauche de la Thur, de 17h30 à 8h30 du week-end des 11 et 12 septembre 2010 à celui des 2 et 3 octobre 2010. La circulation des piétons et cyclistes y sera quant à elle interdite de 22h30 à 6h00 durant la même période.



Les décisions du Conseil Municipal sont librement consultables en intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune : <http://www.oderen.net> menu conseil municipal.

Le point sur les travaux

La commune en chantier

L'été est la saison propice à la réalisation de travaux « lourds ». Cette année encore, parallèlement à l'entretien courant des espaces verts, nos ouvriers ont réalisé divers travaux, aidés en cela par les vacataires, à savoir :

- **Fabrication et mise en place de panneaux** pour signaler les limites du ban communal en forêt.
- **Installation de la table d'orientation** sur le sentier des tilleuls.
- **Remise en peinture** de la clôture de l'école .
- **Réfection** de bancs.
- **Mise en place d'un grillage** de protection rue du Calvaire.
- **Curage de fossés** en forêt.
- **Profilage de chemins communaux** à l'issue de grattage de macadam.

En fil rouge, la réalisation du « verger public » rue Durrenbach avec en point d'orgue la mise en valeur du magnifique puits en pierres sèches d'une profondeur de 11 mètres qui sera surmonté d'une pyramide translucide ce qui permettra de l'admirer en toute sécurité.

Le mur bordant la rue Durrenbach sera restauré à l'identique.



Les arbres fruitiers sont commandés, la section arboricole nous aidera à planter les cerisiers, poiriers, mirabelliers, pommiers, vignes, framboisiers etc... et le chantier devrait être terminé pour la Sainte-Catherine.

Enfin, pour cet hiver, la Grand'Rue sera parée de nouvelles illuminations pour les fêtes.

Rappel de quelques règles hivernales

TROTTOIRS

L'approche de l'hiver doit nous rappeler que chacun doit assurer le déneigement, le salage ou le sablage de la portion de trottoir au droit de sa propriété (par exemple les trottoirs de la Grand'Rue). La neige évacuée ne doit obstruer ni les caniveaux ni les regards d'évacuation. La circulation doit se faire avec un maximum de sécurité.

DÉNEIGEMENT

Le stationnement des véhicules dans les parties de rues étroites est un souci général et peut devenir une catastrophe lors des chutes de neige. Pour l'hiver, utilisez les places prévues à cet effet. Si le chasse neige ne peut pas passer, alors la rue restera en l'état. Être propriétaire d'une voiture incombe de lui trouver une place de stationnement sur ses biens propres. La commune ne peut offrir que la place dont elle dispose à cet effet..

VÉHICULES

Vous pouvez découvrir les inconvénients de l'hiver un beau matin et vous rappeler que vous n'êtes pas équipés. Comme tout automobiliste doit rester maître de son véhicule, les équipements d'hiver sont indispensables. Vous risquez de devoir emprunter une rue non déneigée. Le déneigement ne se fait pas par un coup de baguette magique. Les ouvriers communaux ne peuvent être partout à la fois. C'est donc en tout temps que les automobilistes ont à assurer leur propre sécurité et celle des autres usagers en adaptant le matériel et la conduite à l'état des routes.

Soirée tricolore - 13 juillet 2010

En cette veille du 14 juillet, la soirée tricolore organisée par Odr'Anim n'a pas failli à sa réputation et a permis une fois de plus de rassembler de nombreux habitants d'Oderen et d'ailleurs.

Beau temps, grillades, desserts, buvettes, rien ne manquait. Une animation riche, assurée dans un premier temps par les musiciens de l'Orphéenne de Fellinging - Alsatia d'Oderen, puis par l'orchestre Chris... Démonstration de danses country par le nouveau Club de Loisirs d'Oderen, montée aux flambeaux avec les conscrits au Maerelberg et enfin un magnifique feu d'artifice.



Quelques nouvelles de Nuailé d'Aunis...

Nos amis nuailais, enchantés par leur week-end de l'Ascension à Oderen, ont voulu « revivre » ces journées passées en notre compagnie. Le vendredi soir 24 septembre, une grande majorité des participants au voyage s'est retrouvée dans la salle des fêtes de Nuailé, autour d'une bonne table, pour une projection des photos et vidéos, rapportées de leur expédition dans le « Grand Est ».

Le lendemain, la Municipalité de Nuailé d'Aunis, sous la houlette de Christiane Cocard, Maire de la commune, a procédé à l'inauguration de la bibliothèque municipale, en présence de nombreuses personnalités, notamment du Député, Conseiller Général, maires des communes voisines et... d'une petite délégation d'Oderen !



Sortie forêt - 4 septembre 2010

Les divers acteurs de la forêt : le maire et son conseil municipal, les ouvriers de la commune et les chasseurs, en discussion avec l'agent patrimonial de l'ONF.



Le bois au bord des chemins : pour quoi faire ?

- en grumes, il sera vendu pour le sciage (charpentes, palettes);
- débité en stères par les bûcherons, il est destiné aux habitants de la commune.



L'équipe visite une des clairières agrandie dans le cadre de Natura 2000 afin de favoriser la biodiversité : gélinotte des bois, bécasse, chouette de Tengmalm, chauves-souris, insectes, etc...



Sur la carte, on peut voir où se situent les autres clairières créées ou réaménagées.

Ce travail a été effectué avec l'aide du cheval qui impacte moins les sols et l'environnement que les engins lourds habituellement utilisés.

Discussion autour de l'écorçage des arbres par les cervidés.



M.Schlüssel explique que les diverses essences ne réagissent pas de la même manière à cette agression, les feuillus étant condamnés à dépérir alors que les conifères parviennent à cicatriser.

Visite d'une parcelle forestière (anciens pâturages du Gomm) où des travaux d'éclaircie viennent d'être effectués.



C'est l'heure de l'apéro ! Le cadre est idyllique dans le vallon du Glaser, devant le chalet Diemunsch.



Le « maître es saucisses grillées » a bien fait son travail et mérité, comme tout le groupe, les savoureuses pâtisseries confectionnées par des mains expertes.



La semaine du goût à l'école élémentaire du 11 au 15 octobre



Pour fêter l'automne, ses saveurs et la semaine du goût, les élèves ont découvert, chaque matin, un pain différent. Ils ont pu déguster des fromages locaux. Lundi, ils ont goûté les fromages de chèvre de Luna Simon de la ferme du Bergenbach d'Oderen, et vendredi, le fromage de la ferme Schoeffel de Felling.



Le Conseil Municipal des Jeunes, c'est trop bien !!

Nous nous sommes présentées aux élections pour le Conseil Municipal des Jeunes et nous avons été élues par nos camarades de l'école élémentaire en décembre 2008, pour deux ans.

Pendant ces deux années nous avons assisté à de nombreuses réunions de conseil. Pendant celles-ci, nous avons décidé de ce que l'on allait faire. Nous avons participé à des actions comme l'opération « Haut-Rhin propre », les décorations de Pâques, les décorations de Noël lors du Bredalamark, la création d'un massif floral pour embellir, durant l'été, l'aire de stationnement située au bas de l'école.

Nous avons été à l'initiative d'une kermesse de fin d'année pour les enfants de notre école, et organisé une tombola pour aider Haïti (action qui s'est conclue par une soirée conférence en mai 2010 et par la remise d'un chèque de 785 € à Mme Absolu, médecin urgentiste en mission à Haïti). Nous étions présents lors de fêtes comme l'accueil des Nuaillais ou les inaugurations de la chaufferie-bois et de la salle socio-éducative.



Enfin, nous avons aussi réalisé, dès le début de notre mandat, un petit livret sur le recyclage des produits, distribué aux élèves de l'école élémentaire.

En souvenir de notre engagement au sein du 1^{er} CMJ d'Oderen, Mme Marle nous a aidés à faire des plaquettes en poterie, avec nos nom et prénom, qui seront certainement installées au nouveau verger école, rue Durrenbach, pour lequel nous avons financé plusieurs arbres fruitiers.

Comme l'année dernière, nous vous invitons à venir à notre rencontre lors du Bredalamark 2010, dernière grande action de notre mandat avant les nouvelles élections de décembre.



Ces deux années ont été de belles années, bien remplies. Cela nous a beaucoup plu et nous aurions aimé que cela continue encore...

Nous remercions les adultes qui nous ont encadrés durant notre mandat et leur souhaitons « bonne chance » avec nos successeurs : qu'ils continuent sur nos traces !

*Justine et Marjorie.
Yasmine et Alison.*

Hommage à Jean Weiss

Ironie du sort ou clin d'œil de l'histoire ?

C'est en effet le 7 août, alors que les membres du Cercle Ste Marie préparaient activement leur traditionnelle fête champêtre, que Jean WEISS nous a quittés quelques jours après son 86^e anniversaire. Membre de l'association depuis son plus jeune âge, il en aura assumé les fonctions de secrétaire puis de trésorier pendant plus de 30 ans. Gymnaste, acteur, toujours à la recherche de groupes folkloriques pour animer le « Gartafascht », son nom restera étroitement lié à l'histoire du Cercle.

En 1971 il a été une des chevilles ouvrières du bicentenaire de l'église Saint-Nicolas. En tant qu'élu il a siégé durant deux mandats au sein du Conseil Municipal d'Oderen de 1971 à 1983. Il a également fait partie de l'équipe des bénévoles qui a œuvré pour la restauration



de l'église et de la chapelle. Mais c'est surtout son investissement au niveau de la Paroisse qui restera dans les mémoires.

C'est le 15 août 1939, âgé de 15 ans à peine, qu'il a joué sa première messe, puis dirigé les chorales Ste Cécile et St Nicolas. Ces fonctions, il les assurera pendant 70 ans et il aura plus de 10000 messes et offices ainsi qu'un nombre incalculable de répétitions à son actif. Tout comme au Cercle, Jean WEISS aura également été trésorier durant plus de 30 ans du Conseil de Fabrique de l'église d'Oderen, de la chapelle Notre Dame du Bon Secours et du Foyer Maria Hilf.

Une foule nombreuse et recueillie a assisté à ses obsèques et un très bel hommage lui a été rendu par la Municipalité, le Cercle Ste Marie, les Chorales réunies de Kruth et d'Oderen, ainsi que par le Conseil de Fabrique.

Le Souvenir Français : des femmes et des hommes au service du souvenir

Aucune justice n'est possible pour les morts, mais si nous ne pratiquons pas le devoir de mémoire, ils mourront une seconde fois. Cette phrase résume à elle seule la raison d'être du Souvenir Français. Mais je crois qu'il est bon de vous rappeler l'historique de cette association, laquelle a forcément un passé, assurément un présent et sûrement un avenir.

LE PASSÉ. C'est en 1887 qu'un professeur alsacien, Monsieur Xavier Niessen, crée le souvenir français dont le nom traduit à lui seul la volonté de constituer un trait d'union entre tous les français. Le développement de l'association est tel que son action est reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906.

Ses missions sont au nombre de trois :

- La transmission des valeurs de la république aux générations successives en leur inculquant par le maintien du souvenir de ses morts un idéal d'amour de la patrie.
- Conserver la mémoire de celles et de ceux morts pour la France ou qui l'ont servi dans la gloire ou dans l'ombre.
- Entretenir les tombes et les monuments élevés en leur mémoire en France et hors de France, qu'ils soient connus ou inconnus.

LE PRESENT. En France, le souvenir français compte 200 000 membres actifs regroupés en 1600 comités qui recouvrent la totalité du territoire national. Dans notre département, 19 comités oeuvrent pour cette noble cause.

L'AVENIR. Plus le temps passe, plus le souvenir français risque de s'estomper, il ne doit pas en être ainsi, le souvenir français devra être le gardien de la mémoire collective. Les anciens combattants qui ont tant donné à notre pays disparaîtront, mais le souvenir de leurs associations dont chacune traduit une page de notre histoire nationale doit demeurer vivant.

Pour atteindre ses objectifs, le souvenir français aura toujours besoin du concours désintéressé de toutes celles et tous ceux qui accepteront de rejoindre ses rangs, quelles que soient leurs opinions politique, religieuse ou philosophique. Le comité de Saint-Amarin que j'ai l'honneur de présider est dynamique. De nombreuses initiatives sont à son actif, je citerai tout récemment la rénovation de la chapelle du Sude, où sera désormais célébrée tous les ans une messe du souvenir.

Dans notre département 19 comités oeuvrent pour le devoir de mémoire. Le comité de Saint-Amarin se compose de 15 communes. Dans chacune d'elles se trouve un délégué, à Oderen c'est Monsieur Paul Marrer qui occupe ce poste depuis de longues années. Ce dernier s'investit sans relâche, notamment en effectuant lui-même la quête, qu'il en soit remercié. D'ailleurs à l'occasion du 11 novembre prochain, sur son initiative et avec l'approbation de la municipalité, une plaque au nom du Souvenir Français sera dévoilée au monument aux morts.

En ces temps difficiles, ce patriotisme que nous revendiquons est une culture, il ne doit pas être imposé, il doit se ressentir au plus profond de chacun, ce message s'adresse plus particulièrement aux jeunes générations qui formeront les forces vives de notre pays.

Notre devise : « **A NOUS LE SOUVENIR, A EUX L'IMMORTALITE** ».

Pour nous contacter :

Souvenir Français, 1 rue Leslé - 68470 MITZACH
Site internet : www.soufrançais-stamarin.com

M. Bringard, Président du Souvenir Français
 Comité Cantonal de Saint-Amarin

Rappel PASS MOBILITÉ

DES BILLETS À PRIX RÉDUITS POUR LES MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES

Le PASS AIDE MOBILITÉ s'adresse à toute personne seule résidant en Alsace et percevant moins de 479 € net/mois, HORS PRESTATIONS SOCIALES ET FAMILIALES, ainsi qu'à tous les couples (avec ou sans enfants), ou toute personne seule avec enfant, et percevant moins de 635 € net/mois.



ter ALSACE

Pour toute information,
rendez-vous dans votre Mairie.

Pour en savoir plus
0 800 77 98 67

Appel gratuit depuis un téléphone fixe

www.ter-sncf.com/alsace
www.region-alsace.eu

Infos écocitoyenneté & gestion des déchets

NOUVEAU !!!

PAIEMENT DE LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES PAR INTERNET

Depuis le 1^{er} octobre 2010, vous avez la possibilité de payer votre redevance des ordures ménagères par carte bancaire via internet.

Il vous suffit de vous munir de la facture à payer, de vous diriger sur le site de la Communauté de Communes www.cc-stamarin.fr, de cliquer sur le pavé « ORDURES MENAGERES : payer ma redevance en ligne » et de vous laisser guider. (Si la seconde fenêtre ne s'affiche pas, autorisez les pop up).

La connexion est sécurisée et le paiement ne génère pas de frais bancaires pour l'utilisateur.

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Par ailleurs, vous avez toujours la possibilité de payer par prélèvement automatique.

Les formulaires sont disponibles dans votre Mairie ou à la Communauté de Communes.

CHANGEMENT INTERVENANT AU SEIN DU FOYER

Toute modification intervenant au sein de votre foyer (naissance, décès, déménagement,...) doit être signalée rapidement dans votre Mairie ou à la Communauté de Communes.

BENNES DE TRI POUR VOS GRANDS CARTONS

La benne de tri dédiée aux grands cartons, et située rue du Breuil à St-Amarin, a été transférée à côté du stade de foot de St-Amarin.

La seconde benne est toujours en place derrière le supermarché de Fellinging (Parc de Wesserling).

REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE

Les deux supermarchés de notre vallée jouent le jeu du tri. Ils ont tous deux mis en place à l'entrée du magasin, une plate-forme de déballage des emballages.

N'hésitez donc pas à laisser sur place les emballages (en carton et plastique notamment) des produits que vous venez d'acheter.

En plus de son aspect pratique, cette démarche a l'avantage de responsabiliser les producteurs et distributeurs au suremballage et de les inciter à réduire les déchets « à la source », c'est-à-dire, au stade de la fabrication du produit. Par ailleurs, lorsque vous faites vos achats, privilégiez les produits peu emballés. Par exemple, à la barquette de viande en polystyrène (non recyclable) du rayon libre-service, préférez l'achat auprès du boucher ou du producteur (vente directe du producteur au consommateur).



SUPER U / Fellinging



SIMPLY / St-Amarin

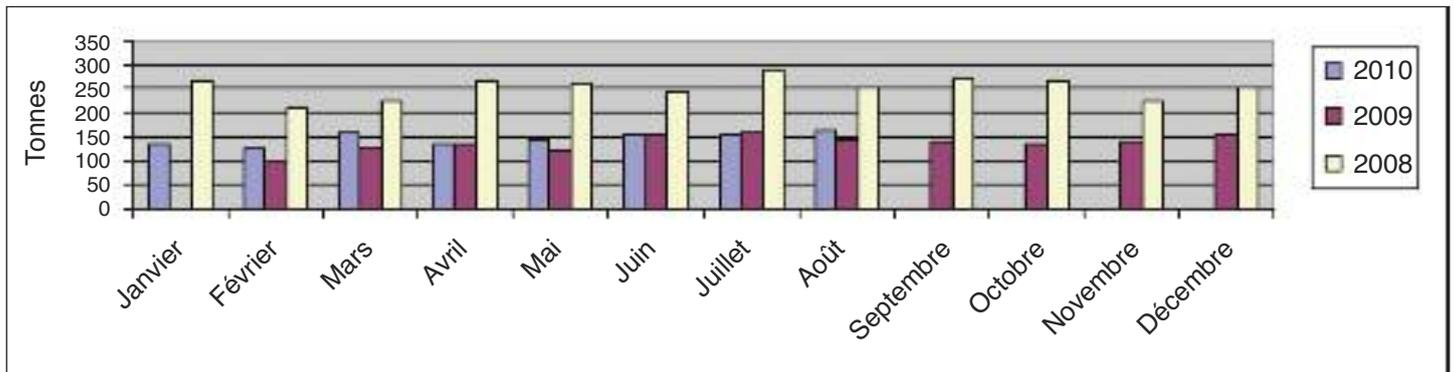
**Le meilleur déchet est celui
qu'on ne produit pas !**

COLLECTE DES BOUCHONS

N'oubliez pas de rapporter les bouchons en plastique et en liège dans votre Mairie ou à la Communauté de Communes.

Les bouchons en plastique aggloméré que l'on trouve de plus en plus sur les bouteilles de vin seront quant à eux jetés dans votre EcoSac, car ils ne sont pas recyclables.

EVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES



2008 = ancien mode de collecte • 2009 = nouveau mode de collecte à l'EcoSac au 1^{er} février

Après l'impressionnante baisse des tonnages enregistrée en 2009 grâce à la mise en place des EcoSacs, on observe une augmentation en 2010, aux mois de février, mars, mai et août.

Pour éviter des frais supplémentaires de traitement, il est important de ne pas relâcher nos efforts de réduction, de tri, compostage et valorisation des déchets.

Le tri du papier/carton et du flaconnage plastique demeure quant à lui à un niveau élevé. Dans les bennes de tri destinées aux bouteilles et flaconnages en plastique, on note toutefois un pourcentage important de « refus de tri » (= matières non recyclables à jeter dans les EcoSacs).

TRI DU PLASTIQUE

A ce jour, les emballages et sacs en plastique, les gobelets, pots de yaourt et pots de fleurs en plastique, ainsi que les barquettes de beurre ou encore les barquettes de viande en polystyrène ne sont pas recyclables. Tous ces produits doivent donc être jetés, non pas dans la benne de tri, mais dans votre EcoSac.

Toutefois, une expérimentation sera menée au plan national en 2011-2012 par l'ADEME et Eco-Emballages, au sein de collectivités représentant 5 millions d'habitants. Ceux-ci seront invités à recycler tous les emballages en plastique. En 2013, si l'expérimentation est positive, c'est-

à-dire si le recyclage de tous les plastiques est jugé « rentable » par rapport aux investissements nécessaires et si les débouchés sont garantis, le tri de tous les emballages pourrait progressivement être étendu à l'ensemble des collectivités françaises. Il nécessitera notamment l'adaptation des centres de tri.

En attendant, sur le territoire de notre Communauté de Communes, il faut impérativement respecter les consignes de tri sur le plastique en ne jetant dans les bennes que les bouteilles, bidons et flacons en plastique issus de votre cuisine ou de votre salle de bains.

Le tri, lorsqu'il est bien fait, génère des recettes pour les collectivités. Les erreurs de tri entraînent quant à elles des surcoûts importants.

DEPOTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages de déchets dans la nature et sur la voie publique, y compris à proximité des aires de tri sont interdits et passibles d'une amende allant jusqu'à 1 500 €. L'ensemble des communes de la vallée et les Brigades Vertes sont vigilantes en la matière.

DATES DES COLLECTES « SPÉCIALES »

ENCOMBRANTS :

Vendredi 26 novembre 2010.

Nous vous conseillons de les sortir la veille.

Le calendrier détaillé des collectes Encombrants et Métaux pour votre commune est disponible sur le site de la Communauté de Communes www.cc-stamarin.fr ou dans votre Mairie.



Amicale des donneurs de sang Oderen - Fellingering - Kruth

Depuis mon dernier article nous avons organisé deux collectes de sang.

Le vendredi 25 juin nous étions chez vous à ODEREN. En raison de la salle suffisamment spacieuse, il y avait trois machines pour prélever le plasma. Ce jour-là, nous avons accueilli 85 personnes dont 10 ont pu donner du plasma. Pour nous c'est un très bon résultat, le meilleur enregistré dans votre village.

Le vendredi 27 août nous organisons pour la première fois depuis qu'ils nous ont rejoints une collecte de sang à KRUTH. A notre surprise 75 personnes se sont déplacées. Un résultat inespéré en période de vacances, c'est plus qu'encourageant pour l'an prochain.



Le jeudi 28 octobre a eu lieu la 5ème collecte 2010 qui s'est déroulée dans le foyer communal de FELLERING. *NDLR : A l'heure où nous mettons sous presse nous ne disposons pas des informations concernant les résultats de cette collecte.*

Nous terminerons cette année chez vous à ODEREN pour notre 6^e collecte, le mercredi 29 décembre à la salle socio-éducative de 16h à 19h30. Ce jour-là, il y aura à nouveau une collecte de plasma. Nous vous attendons nombreux à cette occasion ; en cette période de fête les besoins sont très importants.

Merci encore. A bientôt.

Le Président, Jean-Marie ANDRE.

SOCIÉTÉ : faut-il adopter les nouvelles cartes de paiement ?

Selon une étude de l'INSEE de 2009, la carte bancaire est le mode de paiement le plus utilisé par les clients des banques françaises. Chaque jour plus de 19 millions de paiements en débit immédiat ou différé et 2.5 millions de retraits sont effectués.

MODALITES DES CARTES DE PAIEMENT

Les nouvelles **cartes de paiement** portant le logo des grandes enseignes sont en vogue. Elles ont des points communs avec les cartes bancaires, offrent divers avantages, notamment financiers, mais sont rattachées à des **crédits renouvelables** à utiliser avec la plus grande prudence.

En 2007, siglées par des enseignes de la grande distribution, des compagnies aériennes, des constructeurs automobiles etc., elles associent une marque à l'un des 2 grands réseaux internationaux de cartes VISA ET MASTER CARD, et à un établissement de crédit.

Il s'agit de cartes dites cobrandées ou comarquées. Fonctionnant comme des cartes bancaires classiques, elles sont liées au compte choisi par le client et ne nécessitent donc pas d'ouverture d'un nouveau compte courant. Elles permettent de régler ses achats n'importe où, de retirer des espèces dans tous les distributeurs, en France et à l'étranger. Elles intègrent également des services d'assurance et d'assistance, selon les modalités de VISA et MASTER CARD.

LES RAISONS DU SUCCES

A priori, leur réussite s'explique par leur faible coût : entre 14 et 20 €/an, contre 35 € pour une carte bancaire ; mais surtout, ce sont des cartes de fidélité permettant des réductions, des caisses réservées, parking gratuit, des règlements en 4 fois sans frais pour les cartes privatives (réservées à une seule enseigne et à son réseau) etc..

ATTENTION AUX PIEGES DU CREDIT

Ces cartes moins chères et plus avantageuses sont liées à une réserve d'argent. Lorsque vous réglez vos achats, vous avez l'option entre un paiement comptant ou à crédit suivant la réserve d'argent attachée à la carte. La Cour des Comptes estime que ces cartes sont confuses et pas assez encadrées. Le manque de contrôle accentue le risque de surendettement des ménages. D'autant plus que le type de crédit rattaché est l'un des plus chers (entre 10 et 20% selon le montant emprunté).

UTILISATION VIGILANTE

Dès lors que l'on connaît les pièges de ces cartes, rien n'empêche de se servir de certains atouts : le paiement différé gratuit (option à la souscription du contrat) qui permet en effectuant un achat en début de mois d'être débité le mois suivant, mais également le paiement en 4 fois sans frais ou les caisses réservées etc...

CONTRE OFFENSIVE

Les grandes banques françaises proposent également ces cartes de paiement avec diverses modalités (utilisation du portable pour accord au moment de l'achat par exemple). Certaines banques diffusent de nouvelles cartes avec lesquelles il faut sélectionner à « crédit ou comptant » lors de retrait d'espèces auprès d'un distributeur automatique. Malheureusement, certaines personnes sont désemparées, notamment les personnes âgées, et se trompent.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.mastercard.com/fr ou www.carte-bleue.com
EN CAS DE VOL : 0892 705 705

Proposé par Patrick

Balsamine de l'Himalaya



Balsamine de l'Himalaya ou Balsamine glanduleuse ou Impatiente de l'Himalaya ou Impatiente glanduleuse ou Balsamine géante ou Balsamine rouge ou Impatiente géante - Impatiens glandulifera.

Description : Plante herbacée annuelle glabre (150-200 cm). Tige robuste, dressée, simple ou peu rameuse et assez charnue. Feuilles opposées ou verticillées par 3-5, lancéolées à elliptiques, dentées en scie ; stipules réduites à des glandes à la base du pétiole. Fleurs en grappe par 2-15, longues de 25-40 mm, roses, rouges, pourpres, mauves ou blanches ; 3 sépales pétales, l'inférieur terminé en éperon très court et recourbé. Fruit : capsule fusiforme à valves élastiques, en forme de goutte d'eau de 2 à 3 cm de long. Lorsqu'ils sont mûrs, à peine les effleure-t-on qu'ils éclatent violemment projetant à la ronde quantité de graines. C'est cette "impatience" à se ressemer qui a valu son nom à la plante. C'est dire que là où elle se plaît, elle se naturalise facilement et peut rapidement devenir une peste et devient une vraie calamité pour la biodiversité.

Originaires de l'Himalaya, cette plante exotique a été introduite par l'homme. Naturalisée dans de nombreux endroits, elle se répand principalement le long des cours d'eau. Elle est considérée comme une plante envahissante dans plusieurs départements français. Combattre la balsamine de l'Himalaya n'est pas simple. Si la plante s'arrache facilement, chaque plant peut donner 800 graines dont 85 % sont viables. Plusieurs systèmes de lutte sont testés pour l'éradiquer. Vous pouvez l'arracher ou effectuer une fauche mécanique très tôt et régulière (avant que la plante ne présente de fruits) pour affaiblir la plante. Faire sécher les plants et les brûler mais en aucun cas les jeter sur le compost ! Ne pas utiliser de produits phytosanitaires (désherbants), ceux-ci peuvent polluer le milieu.

Originaires de l'Himalaya, cette plante exotique a été introduite par l'homme. Naturalisée dans de nombreux endroits, elle se répand principalement le long des cours d'eau. Elle est considérée comme une plante envahissante dans plusieurs départements français.

Combattre la balsamine de l'Himalaya n'est pas simple. Si la plante s'arrache facilement, chaque plant peut donner 800 graines dont 85 % sont viables.

Plusieurs systèmes de lutte sont testés pour l'éradiquer. Vous pouvez l'arracher ou effectuer une fauche mécanique très tôt et régulière (avant que la plante ne présente de fruits) pour affaiblir la plante. Faire sécher les plants et les brûler mais en aucun cas les jeter sur le compost !

Ne pas utiliser de produits phytosanitaires (désherbants), ceux-ci peuvent polluer le milieu.

Recette de Nanou

TARTE AUX FRUITS

Ingrédients :

- 1 rouleau de pâte brisée
- 8 pêches ou tout autre fruit
- 2 cuillères à soupe d'amandes effilées
- 125g de poudre d'amandes
- 125g de sucre
- 25g de farine
- 125g de beurre
- 2 oeufs
- 2 cuillères à soupe de confiture d'abricot



Bon appétit !

Mélangez le beurre ramolli avec le sucre, puis la farine, les oeufs et la poudre d'amandes. Epluchez et découpez les pêches en quartiers. Préchauffez le four sur 200°C ou th 6-7.

Déroulez la pâte dans un moule à tarte, étalez-y la crème d'amande et répartissez-y les pêches ou les autres fruits.

Parsemez d'amandes effilées et enfournez pour 30-35min.

Faites tiédir la confiture et badigeonnez la tarte à la sortie du four pour lui donner du brillant.

Vous pouvez servir la tarte tiède ou froide selon votre préférence.

Avoir et être

*Loin des vieux livres de grammaire,
Écoutez comment un beau soir,
Ma mère m'enseigna les mystères
Du verbe être et du verbe avoir.*

*Parmi mes meilleurs auxiliaires,
Il est deux verbes originaux.
Avoir et Être étaient deux frères
Que j'ai connus dès le berceau.*

*Bien qu'opposés de caractère,
On pouvait les croire jumeaux,
Tant leur histoire est singulière.
Mais ces deux frères étaient rivaux.*

*Ce qu'Avoir aurait voulu être
Être voulait toujours l'avoir.
À ne vouloir ni dieu ni maître,
Le verbe Être s'est fait avoir.*

*Son frère Avoir était en banque
Et faisait un grand numéro,
Alors qu'Être, toujours en manque
Souffrait beaucoup dans son ego.*

*Pendant qu'Être apprenait à lire
Et faisait ses humanités,
De son côté sans rien lui dire
Avoir apprenait à compter.*

*Et il amassait des fortunes
En avoirs, en liquidités,
Pendant qu'Être, un peu dans la lune
S'était laissé déposséder.*

*Avoir était ostentatoire
Lorsqu'il se montrait généreux,
Être en revanche, et c'est notoire,
Est bien souvent présomptueux.*

*Avoir voyage en classe Affaires.
Il met tous ses titres à l'abri.
Alors qu'Être est plus débonnaire,
Il ne gardera rien pour lui.*

*Sa richesse est tout intérieure,
Ce sont les choses de l'esprit.
Le verbe Être est tout en pudeur
Et sa noblesse est à ce prix.*

*Un jour à force de chimères
Pour parvenir à un accord,
Entre verbes ça peut se faire,
Ils conjuguèrent leurs efforts.*

*Et pour ne pas perdre la face
Au milieu des mots rassemblés,
Ils se sont répartis les tâches
Pour enfin se réconcilier.*

*Le verbe Avoir a besoin d'Être
Parce qu'Être, c'est exister.
Le verbe Être a besoin d'avoirs
Pour enrichir ses bons côtés.*

*Et de palabres interminables
En arguties alambiquées,
Nos deux frères inséparables
Ont pu être et avoir été.*

Astuces de cuisine

COMMENT SAVOIR SI UN ŒUF EST ENCORE FRAIS ?

Pour savoir si un oeuf est encore frais, il faut le plonger dans l'eau. S'il coule c'est qu'il est frais. S'il flotte, jetez-le !

DES RAISINS SECS RÉPARTIS HARMONIEUSEMENT DANS UN CAKE

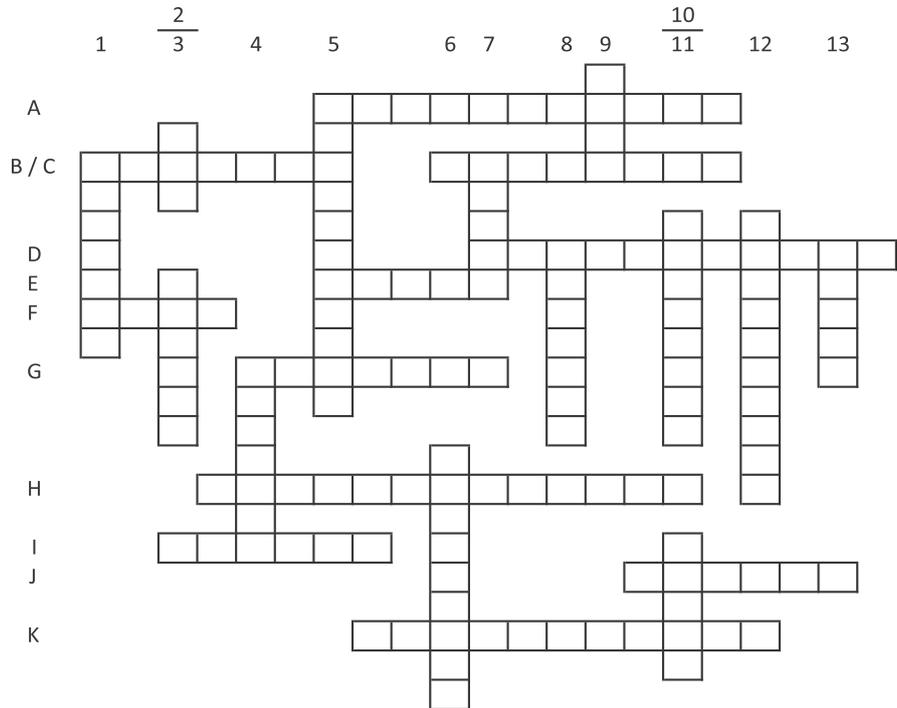
Pour que les raisins secs d'un cake ne restent pas au fond, il faut les faire bouillir jusqu'à ce qu'ils gonflent puis vous pouvez les incorporer à la préparation. Les raisins secs seront parfaitement répartis dans votre cake après la cuisson.

FAIRE DISPARAÎTRE LES ODEURS SUR LES MAINS

Si vos mains sont imprégnées des odeurs de la cuisine (ail, oignon, crevettes...), les passer sous l'eau et les frotter contre le bec mobile du mitigeur. C'est aussi efficace qu'un savon d'acier.

Mots croisés proposé par Patrick Marbach

OISEAUX de la VALLEE



HORIZONTALEMENT

- A à front blanc ou tête noire, croupion rouge feu.
- B passereau domestique, qualifie un maigre appétit.
- C hulotte ou effraie.
- D tambourine au lieu de chanter.
- E elle est parfois musicienne.
- F il est cajoleur.
- G échassier emblématique de l'Alsace.
- H printanière ou grise appelée aussi hochequeue.
- I il déluge sans vergogne avant de pondre son œuf.
- J grand coq de bruyère.
- K cousine turque du pigeon.

VERTICALEMENT

- 1 bleue, noire, charbonnière ou huppée.
- 2 elle est dite voleuse et jaseuse.
- 3 il est pèlerin toute sa vie.
- 4 une rue oderinoise porte son nom.
- 5 le ténor des passereaux.
- 6 qualifié pivoine.
- 7 celle que l'on entend est fasciée.
- 8 palmé au capuchon vert pendant la période nuptiale.
- 9 rapace dit variable, elle plane pour chasser.
- 10 rapace plus petit que l'autour des palombes, association du Treh.
- 11 il est chanteur.
- 12 elle ne fait pas le printemps dit-on.
- 13 échassier cendré au 2 huppés noirs.

Nom : Prénom :

Pour participer au jeu d'ODEREN, retournez vos grilles remplies à la Mairie **pour le 30 novembre 2010**. Un cadeau sera offert aux 5 premières bonnes réponses.

La « Haute Culture » française

Ce matin, je ne mets pas mon **SHORT** ni mes **BASKETS** car le temps est maussade.

Je délaisserai le **STRING** pour enfiler mon **BOXER** et un **TEE-SHIRT**. Dans l'après-midi, je mettrai mon **JOGGING** et emporterai mon **K-WAY** pour un petit **FOOTING**.

Dans la soirée, je porterai un **SWEAT** puis un **PULL-OVER** avec un **JEANS**.

Ce **WEEK-END**, j'irai au **DANCING** sans **SMOKING** pour **SWINGUER** et **JERKER** aux rythmes du vieux **JUKE-BOX**.

ESSAYEZ DE REMPLACER LES MOTS ANGLOPHONES PAR DES MOTS FRANÇAIS !

Texte composé par Patrick

FRANÇAIS	FRANÇAIS	ANGLAIS
Parlez-vous anglais ?	Douille housse pic n'glisse ?	Do you speak english ?
Êtes-vous prêt? L'addition	Ail ou radis ? Débile	Are you ready ? The bill
Félicitations !	Qu'on gratte tous les jeunes !	Congratulations !
Passer un coup de de fil personnel	Ma queue perd son alcool	Make a personal call
Plus d'argent	Mors mon nez	More money
Joyeux Noël	Marie qui se masse	Merry Christmas
Nous sommes en retard	Oui Arlette	We are late
Attrance sexuelle	C'est que ça pèle	Sex Appeal
Le dîner est prêt	Dix nourrices raidies	Dinner is ready
Fabriquée en France	Mais dîne Frantz	Made in France
J'ai fait un bon voyage	Ahmed a l'goût d'tripes	I made a good trip
Le boucher	Deux bouts d'chair	The butcher
Il parle allemand	Il se pique Germaine	He speaks german
Tu as sauvé toute ma famille !	Youssef vole ma femme au lit !	You saved all my family !

Concours de dessin

Pour nos petits lecteurs, nous organisons un jeu-concours de coloriage.

À RAPPORTER EN MAIRIE AVANT LE 30 NOVEMBRE 2010.

Le plus beau dessin sera récompensé.

Nom :

Prénom :



Inscription sur la liste électorale

Il est rappelé que la déclaration d'arrivée en mairie ne vaut pas inscription sur la liste électorale. Ainsi, les nouveaux arrivants, les ressortissants de pays membres de l'Union Européenne et toutes celles et ceux qui remplissent les conditions pour être électeur et qui ne seraient pas inscrits doivent s'inscrire sur la liste électorale à la mairie avant le 31 décembre 2010 afin de pouvoir voter en 2011. En ce qui concerne les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, leur inscription est automatique.

INFORMATION :
les élections cantonales auront lieu les dimanches 20 et 27 mars 2011.

Pour les urgences

Les ambulanciers ont remarqué que très souvent lors d'accidents de la route, les blessés ont un téléphone portable sur eux. Toutefois, lors des interventions, on ne sait jamais qui contacter dans ces listes interminables de contacts. Les ambulanciers ont donc lancé l'idée que chacun d'entre nous rentre dans son répertoire, la personne à contacter en cas d'urgence sous le même pseudonyme. Le pseudonyme international connu est « ICE » (In case of Emergency).



C'est sous ce nom qu'il faut entrer

le numéro de la personne à contacter, utilisable par les ambulanciers, la police, les pompiers ou les premiers secours. Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées on peut utiliser ICE1, ICE2, ICE3, etc. Facile à faire, ne coûte rien et peut apporter beaucoup.

Résidence Saint-Nicolas à Oderen

PROGRAMME D'ANIMATION DU MOIS DE NOVEMBRE 2010

> Mardi 9, 16 et 23 novembre

• A partir de 8h30 en salle d'animation
BUFFET PETIT DEJEUNER EQUILIBRE
Participation 2.50 €
Sur réservation

> Jeudi 4, 18 et 25 novembre

• A partir de 15h en salle d'animation
CAFE KRANTZLA et JEUX Cartes etc...
Participation 1.00€
Sur réservation



> Mercredi 3 novembre

• A 15h en salle d'animation
AROMATHERAPIE ET HUILLES ESSENTIELLES - Gratuit
Animé par Mme JENN Dominique - durée 2 heures

> Mercredi 10 novembre

• A 15h en salle d'animation
MAGNETOTHERAPIE - Gratuit
Sur le thème des rhumatismes et de l'arthrose
Animé par Mme JENN Dominique - Durée 2h



> Mardi 16 novembre

• A 15h en salle d'animation
BEAUTE DES MAINS - MANUCURE - Gratuit
Animé par Isabelle CANONGE - Styliste Ongulaire

> Mercredi 17 novembre

• A 15h en salle d'animation
Intervention de Mr MARCK Charles - Gratuit
SOPHROLOGUE Caycedien
Sur le thème de l'harmonie du corps et de l'esprit

> Mercredi 24 novembre

• A 15h en salle d'animation
BAR A TISANES - Gratuit
Dégustation de tisanes et information sur le bienfait des plantes

> Mardi 30 novembre

• A 15h en salle d'animation
MASSAGE BIEN-ETRE DU VISAGE - Gratuit
Animé par Véronique ECKERLIN - Durée 2 heures



Tous les habitants d'ODEREN sont les bienvenus pour participer à nos animations.

Pour tout renseignement complémentaire :
appeler Mme Simone ALLONAS au 03 89 82 61 77

Agenda - les manifestations à venir

• LUNDI 1/11/2010 :

**Fête de la Toussaint
et commémoration des fidèles défunts**
...à 14h30 à l'église Saint Nicolas à ODEREN.

• VENDREDI 5/11/2010 :

Théâtre "RENNEREI IM SPITAAL"
...organisé par le Cercle Sainte Marie à 20h30 dans la salle socio-éducative. Comédie de Armand LAURENT d'après IT RUNS IN THE FAMILY de Ray COONEY.

Réservation des billets :
Bonnerie WEISS au 03.89.38.72.27
Contact : RELLY François au 03.89.82.11.04

• SAMEDI 6/11/2010 :

Loto
...organisé par l'AAPPMA Haute-Thur à 20h dans la salle des Fêtes Alsatia

Contact : HENRY Pierre au 06.87.17.06.72

• DIMANCHE 7/11/2010 :

Matinée de pêche grosse truite
...organisée par l'AAPPMA Haute Thur à 8h à l'étang du Maerel

Contact : HENRY Pierre au 06.87.17.06.72

• DIMANCHE 7/11/2010 :

Repas choucroute - Théâtre "RENNEREI IM SPITAAL"
...organisé par le cercle Ste Marie à 12h dans la salle socio-éducative. Le repas sera suivi de la représentation de la pièce de théâtre.

Contact : RELLY François au 03.89.82.11.04

• DIMANCHE 7/11/2010 :

Théâtre "RENNEREI IM SPITAAL"
...organisé par le Cercle Sainte Marie à 14h30 dans la salle socio-éducative. Comédie de Armand LAURENT d'après IT RUNS IN THE FAMILY de Ray COONEY.

Réservation des billets :
Bonnerie WEISS au 03.89.38.72.27
Contact : RELLY François au 03.89.82.11.04

• JEUDI 11/11/2010 :

Commémoration de l'Armistice et cérémonie du souvenir
...organisée par la Mairie d'ODEREN à 9h30 au monument aux morts

Contact : MAIRIE au 03.89.82.60.53

• VENDREDI 12/11/2010 :

Théâtre "RENNEREI IM SPITAAL"
...organisé par le Cercle Sainte Marie à 20h30 dans la salle socio-éducative. Comédie de Armand LAURENT d'après IT RUNS IN THE FAMILY de Ray COONEY.

Réservation des billets :
Bonnerie WEISS au 03.89.38.72.27
Contact : RELLY François au 03.89.82.11.04

• SAMEDI 13/11/2010 :

Théâtre "RENNEREI IM SPITAAL"

...organisé par le Cercle Sainte Marie à 20h15 dans la salle socio-éducative. Comédie de Armand LAURENT d'après IT RUNS IN THE FAMILY de Ray COONEY.

Réservation des billets :
Bonnerie WEISS au 03.89.38.72.27
Contact : RELLY François au 03.89.82.11.04

• SAMEDI 4/12/2010 :

Bredalamark

...organisé par Odr'Anim de 14h à 19h dans la cour de l'école.

Marché de Noël où seront mis à l'honneur les fameux petits bredalas (gâteaux) ainsi que les artistes locaux.

Au programme :
exposition de nombreux artistes locaux, stand apiculture, couronnes de l'Avent, articles de décoration, cabanon des Verriers de Wildenstein. Spécialités gourmandes pour petits et grands. Animation musicale par l'Alsatia d'Oderen et l'Orphéenne de Fellingring.

Contact :
MAIRIE - 03.89.82.60.53 - mairie-oderen@wanadoo.fr
WYSS Eliane - 06.76.28.99.96 - eliane.wyss@orange.fr

• DIMANCHE 5/12/2010 :

Bredalamark

...organisé par Odr'Anim de 8h à 19h dans la cour de l'école

Programme : voir ci-dessus.
Passage de St Nicolas à 15h.

Contact :
MAIRIE - 03.89.82.60.53 - mairie-oderen@wanadoo.fr
WYSS Eliane - 06.76.28.99.96 - eliane.wyss@orange.fr

• DIMANCHE 12/12/2010 :

Repas des aînés

...organisé par la Mairie d'ODEREN à 12h dans la salle des fêtes Alsatia. L'animation sera assurée par HUMMEL Denis.

Contact : MAIRIE au 03.89.82.60.53

• MERCREDI 29/12/2010 :

Don du sang

...organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang FELLERING-ODEREN-KRUTH de 16h30 à 19h30 dans la salle socio-éducative. A l'issue de votre don, vous pourrez déguster une collation.

Contact : ANDRE Jean Marie au 03.89.82.71.20



Mairie d'Oderen
54, Grand'Rue
03 89 82 60 53

Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 10h30 à 11h30 et de 16h à 18h
- le vendredi de 10h30 à 11h30 et de 15h30 à 16h30



Directeur de la publication : ALLONAS Francis, Maire
Responsable : WYSS Etienne, Adjointe
Crédit photos : Mairie d'Oderen

Imprimé à 650 ex. Novembre 2010.

Dépôt légal n° 572

conception & impression **publi-h**
ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY
Tél. 03 89 75 51 43
Imprimé sur papier recyclé.



Pharmacies de garde (novembre et décembre)

NOVEMBRE 2010

lun 1	Ph. de la Croisière (Cernay)	mar 16	Ph. de la Vallée (St-Amarin)
mar 2	Ph. de la Collégiale (Thann)	mer 17	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)
mer 3	Ph. St-Jacques (Thann)	jeu 18	Ph. du Grand Ballon (Bitschwiller)
jeu 4	Ph. du Grand Ballon (Bitschwiller)	ven 19	Ph. Oberlin (Oderen)
ven 5	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	sam 20	Ph. St-Jacques (Thann)
sam 6	Ph. du Marché (Cernay)	dim 21	Ph. Ginglinger (Cernay)
dim 7	Ph. du Marché (Cernay)	lun 22	Ph. de la Croisière (Cernay)
lun 8	Ph. Oberlin (Oderen)	mar 23	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mar 9	Ph. Ginglinger (Cernay)	mer 24	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)
mer 10	Ph. de la Thur (Moosch)	jeu 25	Ph. du Marché (Cernay)
jeu 11	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	ven 26	Ph. de la Thur (Moosch)
ven 12	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	sam 27	Ph. de la Collégiale (Thann)
sam 13	Ph. des Trois Sapins (Thann)	dim 28	Ph. de la Collégiale (Thann)
dim 14	Ph. des Trois Sapins (Thann)	lun 29	Ph. de la Vallée (St-Amarin)
lun 15	Ph. St-Jacques (Thann)	mar 30	Ph. du Grand Ballon (Bitschwiller)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 4 et samedi 6 à Wesserling, jeudi 11 et samedi 13 à Oderen, jeudi 18 et samedi 20 à Moosch, jeudi 25 et samedi 27 à St-Amarin.

DÉCEMBRE 2010

mer 1	Ph. St-Jacques (Thann)	sam 18	Ph. de la Croisière (Cernay)
jeu 2	Ph. Ginglinger (Cernay)	dim 19	Ph. de la Croisière (Cernay)
ven 3	Ph. de la Croisière (Cernay)	lun 20	Ph. Ginglinger (Cernay)
sam 4	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	mar 21	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)
dim 5	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)	mer 22	Ph. St-Jacques (Thann)
lun 6	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)	jeu 23	Ph. de la Vallée (St-Amarin)
mar 7	Ph. Beyrath (Vieux-Thann)	ven 24	Ph. des Trois Sapins (Thann)
mer 8	Ph. des Trois Sapins (Thann)	sam 25	Ph. de la Thur (Moosch)
jeu 9	Ph. du Marché (Cernay)	dim 26	Ph. de la Collégiale (Thann)
ven 10	Ph. Ginglinger (Cernay)	lun 27	Ph. du Marché (Cernay)
sam 11	Ph. Oberlin (Oderen)	mar 28	Ph. Schwarzenbart (Wesserling)
dim 12	Ph. Oberlin (Oderen)	mer 29	Ph. Oberlin (Oderen)
lun 13	Ph. de la Vallée (St-Amarin)	jeu 30	Ph. de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mar 14	Ph. de la Thur (Moosch)	ven 31	Ph. du Grand Ballon (Bitschwiller)
mer 15	Ph. de la Collégiale (Thann)		
jeu 16	Ph. St-Jacques (Thann)	sam 1	Ph. Ginglinger (Cernay)
ven 17	Ph. du Grand Ballon (Bitschwiller)	dim 2	Ph. St-Jacques (Thann)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 2, samedi 3 et jeudi 30 à Wesserling, jeudi 9 et samedi 11 à Oderen, jeudi 16 et samedi 18 à Moosch, jeudi 23 et samedi 25 à St-Amarin.

CHASSE - LOT N° 1 SAISON 2010/2011

Les battues de chasse auront lieu les :

- 13 et 14 novembre 2010,
- 4 et 5 décembre 2010,
- 26 décembre 2010
- 1^{er} février 2011

sur le ban communal - rive gauche de la Thur (sens Kruth - Fellinging).

